

R. SAILLENS

Le Mystère de l'Eglise



EDITIONS DE L'INSTITUT BIBLIQUE
39, Grande Rue
NOGENT-SUR-MARNE (Seine)

Le Mystère de l'Eglise

Le plus grand mystère que l'Ecriture Sainte propose à notre acceptation absolue et sans réserve, c'est le Mystère du Christ, c'est-à-dire l'Incarnation du Verbe éternel, Fils unique de Dieu, notre rédemption accomplie par sa mort expiatoire, sa résurrection corporelle, son ascension triomphante, son retour prochain et glorieux. Et le mystère le plus grand après celui du Christ, c'est celui de l'Eglise. Ils sont d'ailleurs inséparables. Le Christ est la tête dont l'Eglise est le corps ; Il est l'Epoux dont l'Eglise est l'épouse. Ces deux mystères n'en sont qu'un ; on ne peut accepter pleinement le premier sans accepter pleinement le second.

I

L'Eglise (*ecclesia*), c'est-à-dire l'assemblée des rachetés du Christ, séparés du monde et unis entre eux et à leur Chef par l'amour et par la foi, — l'Eglise a été créée par Jésus-Christ Lui-même. Elle existait dans la pensée de Dieu, de toute éternité.

Les deux seuls passages où Jésus parle de l'Eglise se trouvent dans l'Evangile selon saint Matthieu. Voici le premier : « Tu es heureux, Simon, fils de Jonas, car ce

ne sont pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela (Simon venait de déclarer à Jésus : « Tu es le Christ, le fils du Dieu vivant »), mais c'est mon Père qui est dans les cieux. Et moi, je te dis que tu es Pierre et que sur ce roc, je bâtirai mon Eglise, et que les portes du séjour des morts ne prévaudront point contre elle. Je te donnerai les clés du royaume des cieux : ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux »¹.

En laissant de côté, pour le moment, la question si discutée de la primauté de Pierre que l'Eglise romaine base sur cet unique verset, constatons que Jésus parle ici de *son* Eglise, par où Il entend, à n'en pas douter, l'ensemble de ceux qui devaient croire en Lui, et se recruter dans tous les pays du monde, jusqu'à la fin des temps.

L'Eglise ainsi comprise est une assemblée idéale qui n'a jamais encore été réunie ; elle forme le corps mystique dont le Christ est la tête². C'est par elle que « les autorités et les dominations dans les lieux célestes » — mots par lesquels sont désignées les phalanges angéliques — « connaissent aujourd'hui la sagesse infiniment variée de Dieu, selon le dessein éternel qu'il a mis à exécution par Jésus-Christ, notre Seigneur »³. C'est elle, l'Eglise, qui est l'épouse de Christ. « Il l'a aimée et s'est livré Lui-même pour elle, afin de la sanctifier par la Parole après l'avoir purifiée par le baptême d'eau, afin de faire paraître devant lui cette Eglise glorieuse, sans tache, ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et irrépréhensible »⁴.

1. Matthieu 16 : 18-19. — 2. Ephés. 1 : 23. — 3. Eph. 3 : 10-11. — 4. Eph. 5 : 22-25.

L'apôtre ajoute : « Ce mystère est grand » et certes, rien n'est plus grand, après l'incarnation, l'immolation et la résurrection du Fils de Dieu, que la formation de cette humanité nouvelle, habitation permanente du Saint-Esprit, destinée à partager la gloire du Christ, étant unie à Lui aussi complètement que Lui-même est uni au Père ¹.

C'est à ce corps unique, à cette mystique assemblée, que Paul fait allusion : « Il (Jésus-Christ) est la tête du corps de l'Eglise ». C'est en pensant à elle que Paul déclare : « J'achève de souffrir en ma chair les souffrances du Christ, pour son corps qui est l'Eglise ; c'est d'elle que j'ai été fait ministre » ².

Il est encore question de l'Eglise, — entendue dans ce sens-là — c'est-à-dire comme étant le corps unique et mystique du Christ, dans l'épître aux Hébreux : « J'annoncerai ton nom à mes frères, je te célébrerai au milieu de l'assemblée (ou église) » ³. Ces paroles, tirées du psaume 22, sont appliquées par l'auteur de cette épître à Jésus-Christ. Et encore : « Vous vous êtes approchés... de l'assemblée (ou église), des premiers-nés inscrits dans les cieux » ⁴.

Tous ces textes ne peuvent s'appliquer qu'à l'assemblée universelle des rachetés du Seigneur.

Enfin, dans l'Apocalypse, l'apôtre Jean nous présente l'Eglise, complétée et parfaite, comme étant l'Epouse de l'Agneau : « Réjouissons-nous et soyons dans l'allégresse et donnons-lui gloire, car les noces de l'Agneau sont venues, et son épouse s'est préparée et il lui a été donné

1. Jean 17 : 20-26. — 2. Col. 1 : 24-25. — 3. Hébr. 2 : 12. — 4. Hébr. 12 à 22.

de se revêtir d'un fin lin éclatant et pur... car le fin lin, ce sont les œuvres justes des saints »¹. « Je vis descendre du ciel d'auprès de Dieu, la ville sainte, la nouvelle Jérusalem, préparée comme une épouse qui s'est parée pour son Epoux »². Plus loin, elle est appelée « la femme de l'Agneau »³ et décrite sous l'aspect de « la ville sainte, Jérusalem, qui descendait du ciel, d'auprès de Dieu, ayant la gloire de Dieu ». La description de cette cité est donnée tout au long de ce chapitre et du suivant, qui sont les deux derniers du Nouveau Testament et, par conséquent, de la Bible.

Par tous ces passages, il est abondamment prouvé que, dans la pensée du Seigneur, l'Eglise est un corps aux membres multiples, qui grandit par l'action constante du Saint-Esprit. Ce corps ne peut avoir que des membres saints, tous croyants authentiques, tous véritablement régénérés ; leurs noms, par la prescience de Dieu, ont été de toute éternité inscrits dans les cieux.

Cette Eglise est édifiée sur le Roc, c'est-à-dire sur la personne et sur l'œuvre du Christ ; sur ce Roc sont placés les fondements qui portent les noms des « douze apôtres de l'Agneau »⁴. Pierre devait être la première de ces pierres fondamentales, et le fut, puisque, le premier, il annonça l'Evangile aux Juifs et aux païens ; mais lui-même déclare que la pierre angulaire, c'est Christ⁵. C'est à Pierre, en premier lieu, par sa prédication le jour de la Pentecôte, mais c'est à tous les apôtres avec lui, qu'il a été donné de fonder l'Eglise. Tous les apôtres, mais

1. Apoc. 19 : 7-9. — 2. Apoc. 21 : 2. — 3. Apoc. 21 : 9. Voir aussi Apoc. 22 : 17. — 4. Apoc. 21 : 4. — 5. I Pierre 2 : 4-7.

eux seulement, ont reçu le pouvoir de lier et de délier, c'est-à-dire de formuler la doctrine chrétienne et de déterminer ce qu'il est nécessaire de croire et de faire pour devenir membre de l'Eglise. C'est à eux tous, réunis dans la Chambre haute, au soir de la résurrection, que le Maître a dit : « La paix soit avec vous ; comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. Après ces paroles, il souffla sur eux et leur dit : Recevez le Saint-Esprit. Ceux à qui vous pardonnerez les péchés, ils leur seront pardonnés, et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus »¹. Il s'agit bien là d'une investiture spéciale, d'une mission unique et fondamentale confiée aux apôtres, à tous et non à un seul, et non transmissible ; non le pouvoir exclusif de condamner ou d'absoudre des pécheurs individuels, mais le don surnaturel de formuler *ne varietur* la doctrine et les lois de la nouvelle Alliance, comme Moïse avait reçu la mission de formuler la doctrine et les lois de l'ancienne Alliance. Et c'est ainsi que nous avons un livre unique : la Bible, en vertu d'un charisme unique : l'inspiration plénière des prophètes et des apôtres.

L'Eglise, dans son sens universel, n'est donc sous aucune autre autorité que celle du Christ et de ses apôtres. Elle n'a point de gouvernement temporel ; ni pape, ni évêques, ni conciles, ni synodes, ne peuvent tenir la place des apôtres, dont les écrits perpétuent l'autorité, seule infaillible. L'Eglise n'a point de temples visibles. Ses membres sont tous prêtres, hommes et femmes, car en Christ, ces distinctions n'existent pas ; tous « sont

1. Jean 20 : 21-23.

assis, par la foi, dans les lieux célestes en Jésus-Christ » ¹.

Il est vrai que l'Eglise n'est pas encore toute formée ; le nombre de ses membres s'accroît tous les jours par la propagation de l'Evangile. Mais leurs noms sont écrits d'avance au Livre de vie, et rien ne peut les en effacer. Nul n'a fait ou ne fera partie de l'Eglise sans en avoir le droit, en vertu de l'élection divine : « Car ceux que Dieu a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à être semblables à l'image de son Fils ; et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés, et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés, et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés » ².

Cette élection divine a produit en tous ceux qui en étaient les objets « le vouloir et le faire » : c'est librement et volontairement que les pécheurs viennent à Jésus pour être lavés de leurs péchés par son sang ; c'est librement qu'ils se repentent et croient... Et cependant, en se donnant librement, ils ne font qu'obéir simplement à l'attraction souveraine de la grâce...

L'Eglise, avons-nous dit, n'est pas encore au complet. Elle le sera lors de l'avènement glorieux de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. C'est alors qu'elle paraîtra dans la perfection de sa divine beauté : Les sépulcres de ceux qui sont « morts en Christ » s'ouvriront :

Des profondeurs de l'abîme,
De la tombe, noir séjour,
De la plaine et de la cime,
Tous se lèveront un jour !

Il n'y aura aucune erreur. Seuls les rachetés authentiques ressusciteront, ou, s'ils sont encore sur la terre,

1. Eph. 2 : 6. — 2. Rom. 8 : 28-30.

seront transmués. Le « corps animal » fera place au « corps spirituel ». Le Livre de Dieu contiendra bien des noms qui ne sont pas inscrits dans les registres paroissiaux, et ceux-ci, hélas, en contiennent beaucoup qui ne seront pas appelés au jour du grand Recensement !

Serons-nous de l'Eglise, la seule, celle hors de laquelle il n'y a pas de salut ? Ah ! que le Saint-Esprit rende témoignage à nos esprits, dès maintenant, que nous sommes enfants de Dieu ! « Voyez quel amour le Père nous a témoigné pour que nous soyons appelés enfants de Dieu ! *Et nous le sommes* »¹.

II

La seconde mention de l'Eglise faite par le Sauveur pendant son ministère terrestre se trouve, comme la première, dans l'Evangile de Matthieu. La voici : « Si ton frère a péché, va et reprends-le entre toi et lui seul ; s'il t'écoute, tu as gagné ton frère. Mais s'il ne t'écoute pas, prends avec toi une ou deux personnes, afin que toute l'affaire se règle sur la déclaration de deux ou trois témoins ; s'il refuse de les écouter, dis-le à l'Eglise, et s'il refuse d'écouter l'Eglise, qu'il soit pour toi comme un païen et un publicain. Je vous le dis en vérité, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel² ».

Il est évident que Jésus ne parle pas ici de l'Eglise dans le même sens qu'en Matthieu 16, bien que ce soit le même mot qui est employé. L'Eglise, en Matthieu 16, est

1. I Jean 3 : 1. — 2. Matth. 18 : 15-18.

l'Eglise idéale, tandis que dans ce passage-ci l'Eglise est envisagée comme étant une assemblée temporelle et locale, ayant parmi ses attributions le devoir de juger et le dernier ressort les différends qui peuvent surgir entre ses membres.

Cette Eglise-tribunal ne peut évidemment être composée que de personnes unies par une foi commune et formant une société régulière, ayant une discipline conforme à la Parole de Dieu dans sa lettre et dans son esprit. Les décisions prises par une telle assemblée jugeant un conflit entre deux de ses membres, seront, dit le Seigneur, homologuées dans le ciel.

Ce caractère d'infailibilité octroyé par Jésus-Christ au jugement de l'assemblée chrétienne locale, donne à celle-ci une très grande importance. L'Eglise locale est dans la pensée du Christ, une institution *divine*, tout aussi bien que l'Eglise invisible. Quels soins ne doivent-ils pas être donnés à la formation d'une telle assemblée ! On n'imagine pas qu'il puisse suffire d'être descendant de chrétiens pour être soi-même et par droit de naissance investi de responsabilités aussi essentielles !

L'Eglise visible et locale a le même Chef, Jésus-Christ, que l'Eglise universelle, ce qui implique que tous ses membres font profession d'être régénérés.

Cependant, toujours d'après ce passage, l'Eglise locale à la différence de l'Eglise invisible, peut avoir parmi ses membres des irrégénérés, soit qu'ils se soient fait illusion en y entrant, soit qu'ils aient voulu tromper, soit qu'ils y soient entrés en vertu d'une erreur dans la constitution même de l'Eglise, soit qu'on les ait inscrits automatiquement, sans que leur consentement ait été requis. Il peu

s'y trouver aussi des chrétiens authentiques, mais qui sont en état de chute. Dans ce dernier cas, le devoir de l'Eglise locale sera de juger ses membres infidèles, et s'ils persistent dans leur péché, elle devra se séparer d'eux, dans leur propre intérêt et dans celui de l'Eglise elle-même.

Ces deux conceptions de l'Eglise : l'Eglise universelle et l'Eglise locale, loin de s'exclure, se complètent mutuellement. L'Eglise locale sera l'école où se formeront, sous la direction du Saint-Esprit, les membres de l'Eglise universelle. Tandis que celle-ci nous est présentée comme un corps parfait, un édifice achevé, celle-là est le chantier dans lequel les pierres que le missionnaire ou l'évangéliste auront tirées de la carrière seront devenues, par l'action de la grâce, des pierres vivantes, préparées en vue de leur glorieuse et immortelle destinée, qui est d'être partie intégrale de l'édifice parfait : le corps du Christ.

Il est très remarquable que, dans le Nouveau Testament, l'Eglise locale est mentionnée beaucoup plus fréquemment que l'Eglise universelle. Toutes les lettres de Paul, excepté celles qui sont personnelles, sont adressées à des Eglises locales : celles de Rome, de Corinthe, de Galatie, d'Ephèse, de Philippes, de Colosse, de Thessalonique, celles de Jean, et dans l'Apocalypse, celles aux sept Eglises d'Asie-Mineure. La raison de ce fait est facile à déduire : le recrutement et le perfectionnement des Eglises locales sont nécessaires pour la formation de l'Eglise universelle. Celle-ci n'a besoin ni de ministres, ni de locaux, ni de finances ; elle est une société spirituelle et invisible. L'Eglise locale, au contraire, est une société temporelle en même temps que spirituelle ; elle doit avoir une organisation, si simple qu'elle soit ; des réunions régulières, des

serviteurs de Dieu pour la recruter, l'instruire, l'édifier ; un budget pour le soulagement de ses membres âgés ou indigents, ainsi que pour le salaire de ses ministres réguliers. Elle a une discipline, formulée dans les écrits du Nouveau Testament. Elle doit pratiquer les deux symboles qui sont sa confession de foi donnée par le Maître Lui-même : le Baptême et la Cène. Rien de tout cela n'est possible dans l'Eglise invisible et ne lui est imposé ; mais tout cela fait partie de l'institution chrétienne, telle que l'a voulue notre Seigneur et que l'ont formulée et mise en œuvre les apôtres. Pour eux, certes, l'Eglise locale n'était pas une institution sans importance. Son existence et sa fidélité étaient nécessaires au recrutement de l'Eglise universelle ; on peut dire hardiment que sans les Eglises locales, il n'y aurait jamais eu d'Eglise universelle. Aussi les apôtres et les premiers propagateurs de l'Evangile ont-ils tenu essentiellement à ce que les Eglises locales fussent formées et organisées dans tous les lieux où ils portaient la Parole divine ; ils considéraient leur œuvre comme n'étant qu'ébauchée aussi longtemps que l'Eglise locale n'avait pas été fondée ; c'est elle, en effet, qui devait servir de berceau aux nouveau-nés de la grâce, de foyer aux âmes sauvées qui se séparaient du monde et des religions d'erreur et qui n'auraient pu vivre dans l'isolement sans péril pour leur vie spirituelle. Certes, les premiers chrétiens auraient fortement blâmé le propos de certains croyants d'aujourd'hui : « Pourvu qu'on appartienne à l'Eglise invisible, peu importe qu'on appartienne ou non à une église visible ! ». Dans la pensée des apôtres et de leurs collaborateurs, le fait d'être nés de nouveau, bien loin de dispenser les nouveaux convertis de se rattacher à une

Eglise, les y obligeait, sauf cas de force majeure. L'Eglise locale était le foyer où naissaient, où étaient accueillis et allaités, les nouveau-nés en Christ. Elle était aussi l'école où l'on devait entrer, non pour être sauvé, mais parce qu'on l'était déjà, afin d'être instruit et sanctifié. Elle était la communauté dans laquelle étaient mis en commun les grâces spirituelles et les charismes que les membres avaient reçus ou devaient recevoir, tous devant se prêter un mutuel appui, afin de montrer au monde ce que serait la société humaine si elle devenait la société divine. Enfin l'Eglise locale devait être « la ville sur la montagne », dont toutes les lampes réunies doivent émettre une lumière unique, brillant aux regards de tous les hommes.

III

On voit combien était importante la formation de ces communautés, dans toutes les localités où la prédication des apôtres et de leurs collaborateurs avait amené des âmes à la foi. D'ailleurs ces communautés n'avaient rien, dans leur fonctionnement, de stéréotypé ; une sainte liberté y régnait, comme dans une famille unie et vivante. On était heureux d'assister aux assemblées, sans aucune contrainte autre que l'amour. Ces réunions étaient des banquets spirituels dont la Parole de Dieu, lue et expliquée par des frères dûment qualifiés, faisait tous les frais. La Parole de Dieu, c'étaient d'abord les livres sacrés de l'Ancien Testament, si riches en promesses et en prophéties relatives au Christ, à sa mort, à sa résurrection, à son règne éternel et glorieux, ces livres où la foi des

ancêtres était montrée dans toute son ampleur, bien que les patriarches et les prophètes de l'ancienne Alliance n'eussent possédé que l'ombre des richesses à venir. La Parole de Dieu, c'étaient aussi les écrits ou fragments d'écrits, émanés des apôtres ou de leurs collaborateurs : Matthieu, Marc, compagnon de Pierre ; Luc, compagnon de Paul. Plus tard, l'Evangile de Jean s'ajouta aux trois premiers. La Parole de Dieu, c'étaient aussi des lettres, plus ou moins courtes, écrites à telle ou telle Eglise locale, surtout par Paul, et aussi des lettres adressées aux disciples dispersés, par Pierre, Jacques, Jean, Jude, et qu'on faisait passer d'une Eglise à l'autre. Tout cela, il est vrai, ne pouvait être que fragmentaire, car tout ne fut pas écrit à la fois, et bien des années s'écoulèrent entre la composition de ces divers écrits et leur groupement définitif. Aussi, pour suppléer à l'insuffisance temporaire des Ecritures, le Saint-Esprit parlait-il souvent par des prophètes locaux. On devait les écouter, mais on devait aussi examiner leurs paroles et n'en retenir que ce qui était conforme au message apostolique, seule norme de la foi¹. D'autres dons, ou charismes, étaient accordés à ces Eglises, afin de suppléer à l'absence des apôtres qui les avaient fondées, mais que leur ministère appelait à voyager constamment.

Parmi ces dons, il en était de transitoires et qui n'étaient pas destinés à se produire toujours ni partout : celui d'opérer des miracles, celui de guérir les malades, celui de parler diverses langues.

Au début de l'Alliance nouvelle, comme au début de l'ancienne, Dieu avait voulu confirmer le témoignage de

1. I Thess. 5 : 19-21.

ses messagers par des interventions souveraines de sa puissance : ainsi Moïse chez Pharaon, ou au bord de la Mer Rouge, ou au pied du Sinaï... Ces miracles n'étaient pas destinés à être reproduits sans interruption ; ils ne se produisirent que pour rendre possible la libération du peuple de Dieu et son établissement dans la Terre promise. De même, les miracles de l'Eglise primitive furent transitoires, et cessèrent à peu près complètement dès que l'Eglise eut acquis, par la formation définitive du Canon du Nouveau Testament et par des expériences spirituelles de plus en plus profondes, la solidité qu'il lui fallait pour se maintenir et pour se propager.

Certains dons, cependant, avaient un caractère permanent ; ils sont énumérés par l'apôtre : « Il a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes, les autres comme pasteurs et docteurs, pour le perfectionnement des saints en vue de l'œuvre du ministère et de l'édification du corps de Christ, jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'hommes faits, à la mesure de la stature parfaite de Christ... C'est de Lui et grâce à tous les liens de son assistance que tout le corps, bien ordonné et formant un solide assemblage, tire son accroissement selon la force qui convient à chacune de ses parties et s'édifie lui-même dans la charité¹ ».

Ce passage a une importance capitale pour le sujet qui nous occupe, et nous supplions nos lecteurs de le relire et de le méditer. Ici sont mentionnés les dons essentiels

1. Eph. 4 : 11-16.

à la vie permanente de l'Eglise locale, et par elle, au recrutement de l'Eglise universelle. Les apôtres et les prophètes, c'est-à-dire la Parole inspirée, donc la Parole de Dieu, voilà le fondement. Puis, les évangélistes, appelés à bâtir sur ce fondement, c'est-à-dire à recruter des membres et à fonder des Eglises. Ensuite, les pasteurs, appelés aussi surveillants (épiscopoi), et anciens (presbyteroi), qui surveillent et nourrissent les troupeaux assemblés par le ministère des évangélistes ; enfin, les docteurs, chargés d'étudier plus profondément les Ecritures et d'enseigner aux croyants les vérités qu'elles renferment, en montrant leur parfaite harmonie, en élucidant les points obscurs de la doctrine, etc...

Tous ces dons sont essentiels à la vie de la communauté chrétienne, au fur et à mesure de son développement ; les autres sont transitoires, puisque, aux époques les plus importantes de l'histoire du Christianisme, par exemple à l'époque de la Réformation du xvi^e siècle et à celle du Réveil du xvm^e, les dons spécifiquement miraculeux n'ont joué aucun rôle. Le grand miracle de la Réforme, ce fut la résurrection de la Parole inspirée, par laquelle les superstitions romaines, les faux miracles des saints et l'ascétisme maladif des couvents furent remplacés par des conversions innombrables, par la propagation du Livre sacré, traduit et imprimé en près de mille langues (n'est-ce pas là le don des langues sur une vaste échelle ?), par des milliers de missionnaires portant l'Evangile dans le monde entier et faisant naître des milliers et des milliers d'Eglises ; tels sont les miracles qu'ont produit la Réformation et le Réveil, miracles qui sont bien l'accomplissement de la promesse du Christ : « En vérité, en vérité,

je vous le dis, celui qui croit en moi fera aussi les œuvres que je fais, et en fera même de plus grandes, parce que je m'en vais au Père »¹.

IV

Unis dans la même foi et dans l'amour fraternel nés de l'expérience que tous avaient faite du grand miracle de la régénération, les membres des Eglises primitives n'éprouvaient pas le besoin de se donner une organisation rigide, soit à l'intérieur des communautés, soit pour régler les rapports des Eglises entre elles. L'esprit de l'Evangile est essentiellement l'Esprit de vie ; or, la vie, quand elle est normale, est toujours libre, mais toujours harmonieuse. Tandis que, sous la dispensation mosaïque, tous les détails du culte étaient rigoureusement ordonnés, Jésus et ses apôtres n'ont rien formulé qui ressemble à un code sacerdotal ou à un rituel liturgique.

Chaque Eglise formait une société autonome. Jamais les Eglises d'un même pays ne sont mentionnées comme étant nationales : il n'est pas question de l'Eglise de Judée ou de l'Eglise de Galatie, etc... Toutes sont des assemblées locales.

D'autre part, il ne semble pas qu'il existât plusieurs Eglises dans une même localité ; les fidèles de Jérusalem, pourtant si nombreux, ne formaient qu'une seule Eglise². Toutefois, chaque Eglise était le plus souvent dirigée par plusieurs anciens ; s'il y avait un président unique, sa

1. Jeann 14 : 12. — 2. Actes : 2 : 47 ; 4 : 31-35 ; 5 : 11 ; 6 : 7 ; 8 : 3.

charge ne lui conférait pas l'honneur d'être le destinataire exclusif des lettres apostoliques. Par le discours si émouvant de Paul aux anciens, ou évêques, de l'Eglise d'Ephèse, on voit que ceux-ci avaient conjointement la charge de diriger leur Eglise¹. Les Eglises se réunissaient dans des maisons particulières, chaque groupe étant probablement sous la surveillance d'un ancien².

Il faut distinguer dans la constitution de ces Eglises, ce qui était *essentiel*, et devait, par conséquent, se retrouver dans chacune d'elles, et ce qui n'était que *contingent* et pouvait varier, suivant les lieux, les temps et les circonstances. Ce qui était essentiel alors l'est encore aujourd'hui ; essayons donc, d'après les écrits évangéliques, de le définir :

A. — *Le fondement de l'Eglise.*

« Vous avez été édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ lui-même étant la pierre angulaire. »³

Ainsi, l'Eglise locale a le même fondement que l'Eglise universelle : la Parole des apôtres et des prophètes inspirés.

B. — *Les Membres de l'Eglise.*

« Le Seigneur ajoutait chaque jour à l'Eglise ceux qui étaient sauvés... Le nombre de ceux qui croyaient au

1. Actes 20 : 17-36. — 2. « Les réunions se tenaient dans des maisons particulières, surtout dans les grandes pièces de l'étage supérieur qui de tout temps ont été d'usage en Orient » (L. Duchesne, « Histoire anc. de l'Eglise »). Voir. Appendice II, une citation empruntée à ce même auteur, évêque catholique romain. — 3. Eph. 2 : 20-22 ; I Pierre 2 : 4.

Seigneur, hommes et femmes, augmentait de plus en plus. »¹

C. — *Les deux Symboles, ou ordonnances, institués par le Seigneur et pratiqués dans chaque église.*

1° *Le Baptême* : « Allez par tout le monde, faites des disciples de toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit »²

2° *La Cène* : « J'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai aussi enseigné, c'est que le Seigneur Jésus, la nuit où Il fut livré, prit du pain, et après avoir rendu grâces, Il le rompit et dit : Ceci est mon corps, faites ceci en mémoire de moi. De même, après avoir soupé, Il prit la coupe et dit : Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang ; faites ceci en mémoire de moi, toutes les fois que vous en boirez »³. « Ils persévéraient dans la communion fraternelle, dans la fraction du pain et dans les prières... »⁴.

La participation à ces deux symboles ou ordonnances (auxquelles on donna plus tard, à tort, le nom de « sacrements » emprunté à la langue latine) était obligatoire pour tous les membres de l'Eglise, mais n'était permise qu'à eux. L'hérédité naturelle ne conférait pas le droit d'être membre de l'Eglise. Sans doute, c'était alors, c'est encore aujourd'hui, une grande grâce que d'être né de parents chrétiens, mais cette grâce n'est pas la Grâce : celle-ci, la Grâce qui sauve, est accordée à quiconque croit, mais à ceux-là seulement, et c'est à eux seulement que les deux symboles sont destinés.

1. Actes 2 : 47 et 5 : 14. — 2. Matt. 28 : 19 ; Rom. 6 : 3-4, etc. — 3. I Cor. 11 : 23-29. — 4. Actes 2 : 42-47 et Actes 20 : 27.

D. — *Les Ministères réguliers.*

Ceux-ci sont énumérés dans l'épître aux Ephésiens¹. « Il a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes, les autres comme pasteurs et docteurs ».

Outre ces ministères, voués avant tout à la parole, il y avait aussi le diaconat, confié originairement à « des hommes pleins du Saint-Esprit et de sagesse »², surtout en vue de l'assistance aux pauvres. A cet office, des femmes étaient admises : « Je vous recommande Phébé notre cœur, diaconesse de l'Eglise de Cenchrées. »³

Ces ministères n'étaient pas tellement distincts que la même personne n'en pût exercer plusieurs, au moins occasionnellement : Paul recommande à Timothée, qui était pasteur, de faire œuvre d'évangéliste. Etienne, diacre de Jérusalem, était aussi un prédicateur puissant. Aquilas et sa femme Priscille, sans que le titre de docteur leur fût attribué, instruisirent Apollos : « Ils le prirent avec eux et lui exposèrent plus exactement la voie de Dieu. »⁴

Répétons-le : l'esprit de la nouvelle alliance est un esprit de liberté et de spontanéité, en même temps que d'ordre et d'harmonie. Gouvernée par l'amour fraternel, la société des régénérés se forme, travaille, progresse, sans rivalités ni empiètements : c'est une famille dont Dieu est le Père et dont chaque membre est animé de l'Esprit du Père pour agir dans l'intérêt commun.

1. Eph. 4 : 11-18. — 2. Actes 6 : 2-4. — 3. Rom. 16 : 1-2. — 4. Actes 18 : 26.

E. — *La vie de l'Eglise.*

« La multitude de ceux qui avaient cru n'étaient qu'un cœur et qu'une âme. »¹ Les chrétiens de Jérusalem allèrent jusqu'à mettre en commun leurs biens, ce qui n'avait été ordonné ni par le Maître, ni par ses apôtres, et ne pouvait durer au sein d'un ordre social et politique si différent de cet idéal.

En permettant cette manifestation extrême de l'amour fraternel, les apôtres respectèrent la liberté des fidèles dans les choses non essentielles. Le Seigneur laissa cette expérience se produire, pour qu'elle mît en garde les Eglises qui allaient être fondées dans le monde entier quant au danger de mêler le temporel au spirituel. Il n'en est pas moins vrai que la fraternité pratique est un principe *essentiel* de toute Eglise digne de ce nom.

Ce principe essentiel est rappelé par l'apôtre Paul : « Quelqu'un de vous, lorsqu'il a un différend avec un autre, ose-t-il plaider devant les injustes, et non devant les saints ? Ne savez-vous pas que les saints jugeront le monde ? Et si c'est par vous que le monde est jugé, êtes-vous indignes de rendre les moindres jugements ? Ne savez-vous pas que nous jugerons les anges ?... Pourquoi ne vous laissez-vous pas plutôt dépouiller ?² O sublimité de la vie chrétienne ! O beauté de cette société de loups changés en agneaux !

1. Actes 4 : 32. — 2. I Cor. 6 : 1 à 9.

F. — *Les Assemblées de l'Eglise.*

Elles étaient obligatoires pour tous les fidèles : « N'abandonnons pas notre rassemblement, comme c'est la coutume de quelques-uns, mais exhortons-nous réciproquement, et cela d'autant plus que vous voyez approcher le jour »¹.

Cette obligation devait surtout venir de l'intérieur ; c'est l'amour qui rassemblait la famille. Quant à l'ordre à suivre dans le service divin, nous ne trouvons aucune règle absolue. Lorsque Paul est de passage à Troas², il préside l'assemblée réunie, « le premier jour de la semaine, pour rompre le pain », et fait un discours qui se prolonge jusqu'à minuit, puis, après l'incident de la chute d'Eutyché et sa résurrection, il parle encore jusqu'au matin. Ses instructions aux Corinthiens³ permettent d'affirmer qu'il régnait une grande liberté dans les assemblées, liberté qui parfois confinait au désordre. On ne pourrait aujourd'hui suivre à la lettre ces indications, car elles sont données pour une Eglise dans laquelle abondaient des charismes miraculeux, lesquels n'étaient pas destinés à subsister sans interruption à travers les siècles. « Lorsque vous vous assemblez, les uns ou les autres parmi vous ont-ils un cantique, une instruction, une révélation, une langue, une interprétation, que tout se fasse pour l'édification... En est-il qui parlent en langue, que deux ou trois au plus parlent chacun à son tour, et

1. Hébr. 10 : 25. — 2. Actes 20 : 7 à 12. — 3. I Cor. 14 : 26-40.

que quelqu'un interprète ; s'il n'y a point d'interprètes, qu'on se taise dans l'Eglise, et qu'on parle à soi-même et à Dieu. Pour ce qui est des prophètes, que deux ou trois parlent, et que les autres jugent, et si un autre qui est assis à une révélation, que le premier se taise »¹.

On remarquera, dans ces indications, l'absence d'un élément du culte qui, pour nous, est essentiel : la lecture de l'Écriture sainte. Et cela, pour la raison que nous avons indiquée plus haut : les écrits de la nouvelle Alliance n'existaient pas encore. Les Eglises primitives vivaient donc sous un régime exceptionnel ; réduites à n'avoir qu'occasionnellement la présence de l'un des apôtres, — lesquels étaient les organes permanents de l'inspiration divine — elles ne pouvaient cependant vivre et prospérer en l'absence de toute autorité surnaturelle ; c'est pourquoi le Seigneur daignait suppléer à cette lacune temporaire par des inspirations et des révélations occasionnelles non écrites, et qui n'avaient pour objet que l'édification de l'Eglise au sein de laquelle elles se produisaient. L'absence de la parole apostolique explique la nécessité de ces dons exceptionnels, particulièrement dans des Eglises fondées et composées en majorité de païens convertis. Ce qui était essentiel et le sera toujours dans toute Eglise chrétienne, c'est la *Parole inspirée*, et c'est aussi la *présence réelle du Seigneur*. L'Écriture et le Saint-Esprit : c'est tout ce qu'il faut à une Eglise pour être véritablement le temple de Dieu. Et il nous paraît dangereux de chercher ailleurs que dans ces deux dons surnaturels : la Parole écrite et le

1. I Cor 14 : 26-30.

Saint-Esprit — dûment reconnus et mis à profit — l'édification de l'assemblée chrétienne¹.

G. — *Les rapports de l'Eglise et du Monde.*

Les chrétiens primitifs étaient séparés du monde tout en étant mêlés à lui. Ils respectaient les lois, les usages, les mœurs de leur temps et de leur pays, pour tout ce qui, dans ces lois et ces mœurs, n'était pas nettement contraire à la Parole de Dieu.

Membres du corps politique, et bénéficiant des institutions sociales par lesquelles la vie, la propriété et la sécurité de chacun étaient protégées, ils montraient à leurs concitoyens l'exemple de l'obéissance au prince, quel qu'il fût ; ils étaient de leur époque et marchaient en avant de leur peuple, *mais sans rompre* avec lui. N'est-ce pas là le principe même de l'Incarnation ?

Sans combattre de front l'esclavage, ils montraient pour la personne de l'esclave, un respect qui préparait la voie à son affranchissement. Voir sur ce sujet la si touchante épître de Paul à Philémon². De même, la femme chrétienne ne se libérait pas avec éclat des contraintes que les lois de son temps faisaient peser sur elle ; mais elle occupait à son foyer une place honorée, une dignité qui l'égalait, même dans les plus humbles conditions, à

1. Israël, lorsqu'il fut entré dans le pays de Canaan, n'eut pas besoin des miracles quotidiens qui l'avaient soutenu dans le désert. Ainsi l'Eglise, sortie de sa période formatrice, n'eut plus besoin des miracles qui avaient rendu sa naissance possible. Dieu nous garde cependant de limiter Sa puissance ! Privés de leur Bible, de tout moyen de grâce et de communion fraternelle, qui sait quelles miraculeuses consolations sont accordées à nos frères persécutés ! Mais retenons ceci : à travers la Bible entière, le miracle matériel est l'exceptionnel, le miracle spirituel, seul, est de règle. — 2. Voir l'Appendice I.

la grande matrone romaine. Acceptant comme la volonté de Dieu le rôle qui lui fut assigné dès la Création et que la grâce n'a point aboli, mais que le péché et la méchanceté des hommes ont rendu bien plus humiliant qu'il ne devait l'être dans l'intention divine, elle jouissait de la place que le Sauveur lui a désormais assurée : « En Christ, il n'y a plus ni homme ni femme »¹. De même, l'humble prolétaire chrétien acceptait la destinée assignée à l'homme après la chute, et que la grâce n'a point abolie non plus : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front », sentence douloureuse, que l'égoïsme des riches et des puissants a mille fois aggravée. Ni la femme chrétienne opprimée par l'homme, ni l'homme chrétien opprimé par la société, ne prêchaient la révolte contre d'injustes lois. Mais le front du travailleur, penché tout le jour vers le sol avare, se relevait souvent vers le ciel, car cet homme savait qu'il était « héritier de Dieu et cohéritier de Christ », plus riche qu'aucun de ses maîtres païens ; et par leur soumission, leur patience, leur charité, l'homme et la femme, arrachés au monde par la grâce de Dieu, étaient « la lumière du monde et le sel de la terre » ; par eux pénétraient peu à peu dans la masse païenne les idées de liberté, de noblesse et de beauté morale, qui sont l'essence même de la véritable civilisation.

La loi essentielle des Eglises apostoliques, celle qui doit aussi gouverner les Eglises actuelles, c'est l'amour. Cette loi met au dernier rang ce qui n'est que forme ; aucune forme n'est de droit divin si elle n'est, en quelque sorte, une manifestation de l'amour qui nous unit à Dieu

1. Gal. 3 : 2.

en nous unissant à nos frères. Pour les rachetés de Christ, il n'y a de culte digne de Dieu que celui qui lui est offert « en esprit et en vérité ». Le temple de Dieu sur la terre, c'est d'abord notre corps de chair, habité par le Saint-Esprit ; c'est ensuite ce corps collectif, l'Eglise locale, et c'est enfin ce corps parfait : l'Eglise universelle. Où que ce soit : chambre haute, catacombes, salle d'hôpital, chaumière, prison, aussi bien et *mieux* que cathédrale ou palais, l'Eglise est chez elle, parce que Dieu y est chez Lui, pourvu qu'il y soit adoré par de véritables adorateurs. Hormis le Christ Lui-même, ou plutôt parce qu'elle est une avec Lui, l'Eglise est l'objet le plus magnifique offert à l'admiration des anges ; et elle est aussi la force la plus redoutable aux démons ! « Qui est celle qui apparaît comme l'aurore, belle comme la lune, pure comme le soleil, mais terrible comme des troupes sous leurs bannières ? » ¹

L'importance attachée par le Seigneur à l'Eglise locale apparaît dans le dernier livre de la Bible, l'Apocalypse, par les messages adressés par le Seigneur aux sept Eglises d'Asie-Mineure². Dans la vision décrite au chapitre premier, ces Eglises sont figurées par « sept chandeliers d'or », au milieu desquels se tient « Quelqu'un ressemblant à un fils d'homme ». Ainsi, les Eglises locales sont distinctes l'une de l'autre, comme les chandeliers qui les représentent, et comme les sept étoiles qui, probablement, figurent les pasteurs de chacune de ces Eglises. Ces chandeliers ne sont pas éternels, ni immuables ; ces Eglises ne devaient pas subsister toujours. Mais, si ces

1, Cant. 6 : 10. — 2. Apoc. 2 et 3.

chandeliers-là ne brillent plus, le Seigneur en a, depuis, allumé beaucoup d'autres : le nombre des Eglises fidèles n'a jamais été si élevé qu'aujourd'hui, en dépit des apostasies et des persécutions.

Qu'il existe, en ce monde, de multiples sociétés locales qui ne recherchent pas la puissance politique et vivent sans ressources assurées, sans organisations nationales ou mondiales, sans édifices somptueux, sans chefs visibles marquants ; composées, chacune, d'un nombre restreint de membres, — le nombre n'étant pour elles qu'une considération secondaire — sociétés qui se recrutent dans tous les pays, d'hommes et de femmes de toutes les races, de toutes les classes, professant et pratiquant l'absolue égalité des âmes devant Dieu, régies par une loi écrite et immuable, dont le principe fondamental est l'amour ; que ces sociétés aient pu se former et subsister à travers vingt siècles d'ostracisme, de persécutions parfois sanglantes, de dédain et de mépris de la part des ennemis avérés du Christ, et même, et surtout, de la part de prétendues Eglises qui, soutenues par les pouvoirs politiques, se servaient de la force publique pour écraser ces humbles rassemblements ; que de telles sociétés, dis-je, aient pu exister et se multiplier, disparaissant ici pour renaître ailleurs, et qu'il s'en crée toujours de nouvelles, présentement en Afrique, en Extrême-Orient, dans les îles Océaniques tout récemment encore peuplées d'anthropophages ; — assemblées se recrutant uniquement par la libre propagande, par la diffusion d'un Livre unique et miraculeux tout concentré dans l'histoire de l'Homme unique : Jésus-Christ, et se recrutant aussi par la pureté, la charité et le zèle de ceux qui l'ont apporté ; que ces

sociétés exercent une influence bienfaisante et moralisatrice sur un monde qui les persécute, et même en proportion, semble-t-il, de l'intensité de cette persécution, voilà le miracle actuel, palpable, visible, fruit et démonstration du plus grand de tous les miracles : la résurrection du Fils de Dieu !

IV

Pourquoi faut-il, hélas, que la beauté de ce miracle ait été en grande partie voilée par les erreurs et les fautes des chrétiens, même dès les temps apostoliques, et depuis lors ?

N'oublions pas la distinction nécessaire entre l'Eglise et les Eglises. La première est parfaite, aucune tache ne ternit la blancheur de sa robe. Ses membres sont par la foi, dès maintenant, « assis ensemble dans les lieux célestes en Jésus-Christ »¹. Il n'en est pas de même des Eglises locales. Dans la première assemblée chrétienne, celle qui se forma sur l'appel de Jésus Lui-même, je veux dire dans le collège apostolique, il y avait un « fils de perdition », Judas. En lui adressant vocation, Jésus le voyait tel qu'il était alors, ou tel qu'il paraissait être. Bien qu'« Il sût tout ce qu'il y avait dans l'homme, Jésus, en tant qu'homme, ne se permettait pas de juger et de condamner sur des fautes ou des erreurs qui ne s'étaient pas encore manifestées. Dans les Eglises primitives, tous ceux dont la profession de foi paraissait sincère étaient admis au Baptême et à la Cène ; les apôtres ne se

1. Eph. 2 : 6.

reconnaissaient pas le droit de juger les cœurs, et ils n'en avaient pas le pouvoir. Ainsi purent être admis dans l'Eglise Ananias et Saphira, Simon le magicien, Démas, et bien d'autres encore.

Il y eut donc de faux croyants dans les Eglises primitives : les épîtres de Paul aux Corinthiens, aux Galates, à Timothée, à Tite, en font foi. Et même parmi ceux dont la foi était réelle, des erreurs se glissèrent, comme en font foi aussi les épîtres de Jean. Il suffit de lire les sept épîtres aux Eglises mentionnées dans l'Apocalypse : Ephèse, Smyrne, Pergame, Thyatire, Sardes, Philadelphie, et Laodicée, pour voir que les Eglises apostoliques étaient loin d'être parfaites¹.

Celle d'Ephèse avait perdu son premier amour ; celle de Pergame fut ruinée par son indulgence coupable envers des gens « attachés à la doctrine de Balaam » ; celle de Thyatire est sévèrement blâmée parce qu'elle laisse la femme Jézabel, qui se dit prophétesse, enseigner et séduire les serviteurs de Jésus ; celle de Sardes passe pour être vivante, mais elle est morte ; celle de Laodicée n'est ni froide, ni bouillante, mais tiède, et entend cette menace terrible : « Parce que tu es tiède, je te vomirai de ma bouche ! ». Ainsi, deux seulement de ces sept Eglises échappent au blâme : Smyrne et Philadelphie !

Qui étaient ces Nicolaïtes, cette Jézabel, ces gens de Balaam, ces faux prophètes qui furent la cause de la ruine des cinq autres Eglises ? Nous ne nous arrêterons

1. Plusieurs commentateurs voient dans les « sept Eglises » de l'Apocalypse, les sept périodes de l'Histoire de l'Eglise. Cette interprétation est probablement exacte, mais elle n'infirme en rien le fait que les sept Eglises ont réellement existé, et qu'elles étaient autonomes.

pas à cette recherche ; évidemment, c'étaient des faux chrétiens, propageant des erreurs dangereuses et menant une vie déréglée. Le Seigneur ne les traite pas avec une fausse douceur. Il blâme sérieusement les ménagements que ces Eglises gardent à leur égard.

L'histoire de l'Eglise, ou plutôt des Eglises, est surtout l'histoire de leurs déviations. « Petits enfants, écrit le vieil apôtre Jean vers la fin du premier siècle, c'est la dernière heure, et comme vous avez appris qu'un antéchrist vient, il y a maintenant plusieurs antéchrists... Celui-là est l'antéchrist qui nie le Père et le Fils » ¹. Ainsi, comme le Christ a eu ses précurseurs, l'antéchrist a les siens.

Cette apostasie naissante est signalée aussi par l'apôtre Paul : « Il faut que l'apostasie soit arrivée auparavant (c'est-à-dire avant le retour du Seigneur) et qu'on ait vu paraître l'homme du péché, le fils de perdition, l'adversaire qui s'élève au-dessus de tout ce qu'on appelle Dieu et qu'on adore, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, se proclamant lui-même Dieu » ².

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner qui peut être ou qui sera cet « homme de péché ». Il est cependant impossible de ne pas voir une ressemblance entre lui et l'homme qui siège au Vatican et qu'on adore comme l'émanation même de la divinité !

Essayons d'énumérer quelques-unes des principales déviations qui se produisirent au sein de la chrétienté primitive et qui auraient perdu la sainte cause du Christ si cette cause n'était immortelle.

1. I Jean 2 : 18-22. — 2. II Thess. 2 : 3-4.

A. — *L'esprit clérical.* — Nous entendons par là l'esprit de domination, si marqué dans ce qu'on appelle le clergé, mot qu'on ne trouve pas dans le Nouveau Testament, et qui désigne une caste distincte, séparée de la masse des fidèles, et s'arrogeant des droits abusifs sur l'Eglise de Dieu. Dans sa troisième épître, l'apôtre Jean écrit : « J'ai écrit quelques mots à l'Eglise, mais Diotrèphe, qui aime à être *le premier parmi eux*, ne nous reçoit point. C'est pourquoi, si je vais, je rappellerai les actes qu'il commet en tenant de méchants propos ; non seulement cela, il ne reçoit pas les frères (probablement les évangélistes itinérants), et ceux qui voudraient le faire, il les chasse de l'Eglise » ¹.

Qui était ce Diotrèphe ? Probablement un « ancien », qui s'arrogeait la suprématie sur ses collègues. La Parole de Dieu confère aux anciens une autorité spirituelle, mais rien dans le Nouveau Testament ne permet à un homme d'avoir le monopole de cette autorité ; rien ne justifie les titres orgueilleux de Révérend Père, de Monseigneur, de Grandeur, d'Eminence, de Sainteté ; rien n'autorise à traduire le mot de *presbytres*, qui signifie *anciens*, par celui de *prêtres*, dérobant ainsi aux autres membres de l'Eglise, sans distinction d'âge ni de sexe, un titre et une fonction qui leur appartiennent à tous, ainsi que le déclare l'apôtre Pierre : « Vous êtes une race élue, *un sacerdoce royal*, une nation sainte, un peuple acquis (par Dieu) afin que vous annonciez les vertus de Celui qui vous a appelés des ténèbres à Son admirable lumière » ¹. Relisons aussi le cantique nouveau, chanté devant

1. III Jean 9, 10. — 2. I Pierre 2 : 9.

l'Agneau par les créatures célestes : « Tu as fait d'eux (de tous les rachetés sans exception) un royaume et des sacrificateurs pour notre Dieu »¹.

B. — *La Magie sacramentelle.* — En même temps que la fonction de l'ancien, ou évêque, ou pasteur, (ces trois mots étant interchangeable) devenait abusivement dominatrice, la signification des actes symboliques, si simples, institués par Jésus-Christ, était peu à peu dénaturée.

Le Baptême devenait un acte magique opérant la régénération. D'après le Nouveau Testament, le pécheur naît de nouveau et devient enfant de Dieu par l'opération du Saint-Esprit ; c'est le Saint-Esprit qui produit « la repentance envers Dieu et la foi en Jésus-Christ », sans lesquelles aucun rite, aucune forme ou formule, ne peuvent être efficaces. Mais lorsque la Régénération et le Baptême furent confondus, on craignit que la mort n'emportât le nouveau-né avant qu'il fût régénéré, et l'on se hâta de le baptiser. De ce fait, la spiritualité de l'Eglise fut gravement compromise, et les deux sociétés, la civile et la religieuse, finirent par se confondre.

La Cène, repas symbolique institué par Jésus « en mémoire de Lui », devint, elle aussi, un rite magique. Le pasteur, devenu prêtre, osa prétendre au pouvoir de changer, par une incantation rituelle dont il avait seul le monopole, le pain et le vin du saint repas, au vrai corps et au vrai sang du Christ. Cette déviation fut, peut-être, la plus grave de toutes, car elle ôta sa valeur *unique* au sacrifice *unique* du Calvaire ; elle mit aux mains de la

1. Apoc. 5 : 10.

caste sacerdotale un pouvoir effroyable sur les pauvres âmes ignorantes ; elle installa dans ce qui aurait dû être le temple de Dieu, une idolâtrie nouvelle.

Nous ne pouvons pas examiner en détail les autres erreurs auxquelles les Eglises furent graduellement entraînées. Celles que nous venons de mentionner suffisent à expliquer comment l'esprit de persécution put s'emparer de l'Eglise officielle, peu après qu'elle eut cessé d'être elle-même persécutée. L'Empire romain, c'est-à-dire presque le monde entier, étant devenu « chrétien » par le baptême *forcé*, il fallait bien que l'Etat « chrétien » se défendit contre ces anarchistes, ces « sectaires », qui prétendaient rester fidèles à l'Evangile en refusant de se soumettre aux papes et aux empereurs !

Reconnaissons avec tristesse et humilité que les Eglises issues de la Réforme ne sont pas restées toutes exemptes de blâme sur ce chapitre-là. Persécutées par les autorités catholiques-romaines ou grecques, elles persécutèrent, elles aussi, quand elles s'unirent à l'Etat, les chrétiens qui voulaient conserver leur droit de s'assembler en dehors des cadres officiels. Humilions-nous ! Même les Eglises dissidentes ont été intolérantes, dès qu'elles se sont éloignées de la simplicité évangélique et de l'esprit d'amour sans lequel les doctrines les plus orthodoxes sont mortes. La vérité sans la charité et sans la liberté n'est pas la vérité.

Personne n'a jamais écrit l'histoire complète des minorités restées fidèles à l'Esprit de l'Evangile, en dépit de toutes les persécutions¹. Où était la véritable Eglise du

1. Il vient pourtant de paraître un ouvrage qui comble cette lacune, au moins en partie : *The Pilgrim Church*, par E. H. Broadbent, traduit par F. Berney, sous ce titre : *Le Pèlerinage douloureux de l'Eglise à travers les âges*.

Christ pendant le long et ténébreux moyen-âge ? Les Pierre Valdo, les Henri de Lausanne, les Pierre de Bruys, ce ne sont que quelques noms parmi la multitude innombrable de ceux qui furent traqués, massacrés, brûlés pour cause d'hérésie. La plupart ne nous sont connus que par les accusations calomnieuses de leurs ennemis. L'éternité nous fera connaître les héros qui, de siècle en siècle, se sont transmis le flambeau de la Parole sainte, la véritable succession apostolique, grâce à laquelle la vérité rédemptrice est parvenue jusqu'à nous...

O miracle de la grâce ! L'apostasie totale ou partielle n'a pas complètement empêché l'existence, jusque dans le sein des Eglises apostates, d'âmes authentiquement chrétiennes, et même de groupements évangéliques qui, sans oser rompre ouvertement avec ces puissantes organisations, ont vécu de la Parole de Dieu. Dans la chrétienté latine, comme dans l'orientale, beaucoup d'âmes, en dépit d'erreurs graves dont elles n'étaient pas entièrement responsables, ont su voir et accepter la doctrine fondamentale de l'Evangile : la justification par la foi seule au Christ crucifié et ressuscité, ont connu les joies ineffables et les puissances du monde invisible. Comme on voit, dans les vieilles cathédrales, le soleil vainqueur répandre sa clarté à travers les vitraux poussiéreux enchâssés dans le plomb des verrières, ainsi la Parole de Dieu, toute fragmentaire et voilée qu'elle soit, pénètre dans bien des cœurs et fait naître des chrétiens vivants, membres de l'Eglise immortelle. Quelle reconnaissance, quel amour ne devons-nous pas avoir pour le Livre sacré ! Sans lui, depuis longtemps, il ne serait plus resté sur terre une ombre de Christianisme.

VI

Résumons les différences que nous venons de définir entre l'Eglise et les Eglises :

L'Eglise est le corps du Christ, son Epouse immortelle. Elle a existé en Lui de toute éternité ; elle régnera éternellement avec Lui. Invisible au monde dans sa parfaite beauté, elle paraîtra un jour « sans tâche », ni ride, ni rien de semblable ». Tous ses membres sont saints ; aucun faux croyant dans cette multitude. Elle est la société chrétienne à la fois idéale et réelle. Lorsque le nombre de ses membres sera complété, elle sera réunie à son Chef et partagera sa gloire et son autorité souveraine.

Les *Eglises* sont des communautés provisoires, formées de personnes qui professent être chrétiennes. Cette profession n'est souvent que de forme, surtout dans les Eglises dites catholiques, dans celles dites nationales et dans toutes celles dont le recrutement s'opère en quelque sorte automatiquement par la naissance charnelle. Même dans les Eglises dites de professants, on découvre parfois des déviations graves de la doctrine et de la discipline. Il existe cependant, grâce à Dieu, des Eglises fidèles à l'Ecriture et à la foi primitive. C'est à former de telles Eglises et à maintenir entre elles l'unité spirituelle et l'amour fraternel, que les efforts des évangélistes et des missionnaires doivent tendre de plus en plus.

Cette unité, la seule désirable, la seule féconde, est produite par le Saint-Esprit. L'orthodoxie des doctrines n'y suffirait pas. Il n'y aura jamais trop d'Eglises locales,

chacune librement organisée, suivant les indications et les nécessités imposées par les circonstances, mais dans le cadre de l'obéissance à la Parole de Dieu, pourvu qu'elles *s'efforcent* de maintenir leur unité en vue du témoignage à rendre devant le monde. Il peut arriver — et même il doit arriver — que des Eglises locales se scindent, soit à cause du nombre grossissant de leurs membres, soit par l'impossibilité de les réunir tous dans un même lieu, ou pour d'autres causes légitimes. Mais que ce sectionnement se fasse dans l'amour fraternel, sans esprit de rivalité ou de jalousie. L'amour de la domination peut s'emparer, hélas, même des anciens ou évêques les plus orthodoxes, les plus zélés, les plus désintéressés. Il faut une grande grâce pour ne pas tomber, plus ou moins inconsciemment, dans cet esprit-là. C'est pourquoi les grands auditoires, les assemblées imposantes, constituent pour les prédicateurs une tentation à l'orgueil, dont ils doivent demander à Dieu de les préserver.

L'unité des Eglises est infiniment désirable, pourvu qu'on se garde de créer une super-Eglise, gouvernée par des super-pasteurs. L'Eglise du Seigneur n'est point appelée à prendre rang parmi les puissances de chair. Sa force est dans son humilité, dans sa ressemblance avec Celui qui nous a laissé son propre portrait dans les divines Béatitudes¹.

L'unité chrétienne ne peut exister que par la séparation des fidèles d'avec tout ce qui porte indûment le nom d'Eglise. La fusion, telle qu'on la préconise aujour-

1. Matth. 5 : 1 à 12.

d'hui, ne peut être que confusion. Elle encouragera le scepticisme en matière de foi, et ces masses de chrétiens nominaux deviendront bientôt intolérants à l'égard des « dissidents » impénitents qui ne voudront jamais se laisser gouverner spirituellement par des majorités charnelles.

On ne peut unir que des objets de même nature. Or, entre l'homme irrégénéré et l'enfant de Dieu, il y a plus qu'une différence : il y a une opposition radicale. L'unité véritable, c'est celle du Cep et des sarments, laquelle n'a rien de commun avec des unions factices qui ne subsistent que par des compromis, dont la Vérité fait les frais.

Résumons les enseignements que nous avons essayé d'extraire du Nouveau Testament concernant le Mystère de l'Eglise :

1° Tous ceux que le Seigneur a régénérés, et ceux-là seulement, font ou feront partie de ce corps surnaturel, de cette nouvelle humanité : l'Eglise. Bien que ce corps ne soit qu'en formation, une très grande partie de ses membres étant déjà, en esprit, auprès du Seigneur, et ceux qui sont sur la terre étant dispersés dans tous les pays, cependant une unité réelle existe entre eux, par l'action mystérieuse de la Parole et de l'Esprit.

2° Cette Eglise, la seule Eglise universelle, se recrute par le témoignage des Ecritures, par celui des Eglises fidèles, et par celui des croyants authentiques, vivant et parlant selon la vérité.

3° Les Eglises locales sont des communautés librement

formées dont les membres professent avoir été régénérés par la foi en Christ.

Ces Eglises, pour être conformes aux principes apostoliques et à l'exemple des Eglises primitives, doivent accepter comme étant divinement inspirées les Saintes Ecritures, seule règle de la foi et de la vie.

Elles doivent reconnaître les ministères établis par le Seigneur, et choisir pour remplir ces divers ministères des croyants dûment qualifiés d'après les indications apostoliques.

Elles doivent célébrer régulièrement, dans la forme et dans l'esprit de l'institution divine, les deux saintes ordonnances du Baptême et de la Cène.

4° Chaque disciple de Jésus-Christ doit, autant que possible, être membre d'une Eglise locale. S'il réside hors de la portée d'une Eglise fidèle et ne peut changer de résidence, il doit s'unir à d'autres croyants isolés, n'y en eût-il que deux ou trois dans son voisinage. Tous doivent participer suivant leurs facultés matérielles et spirituelles à la bonne marche de leur Eglise. Il leur appartient de choisir en commun les conducteurs (anciens ou pasteurs) de l'Eglise locale ; ils doivent les honorer et n'accepter contre eux aucune accusation à la légère.

5° L'Eglise locale est *une société d'édification mutuelle*, chaque membre demandant à Dieu de lui indiquer la part qu'il doit prendre à la vie intérieure de son Eglise, en harmonie avec ses conducteurs spirituels. Celle-ci doit aussi se considérer comme *une société d'évangélisation*, chaque membre participant aussi activement qu'il le peut au témoignage.

Tout cela, dans l'humilité et dans l'effacement du Moi, mais avec le courage que donne l'amour.

6° L'Eglise locale doit fraterniser avec les Eglises-sœurs, même si quelques différences existent entre elles sur des points secondaires de doctrine ou de discipline, chaque Eglise respectant l'autonomie des autres et s'efforçant de maintenir l'unité de l'Esprit par le lien de la paix ». Les Eglises peuvent s'unir pour des œuvres communes, en particulier pour la Mission.

7° a) Il est contraire à l'esprit comme à la lettre des Ecritures de prétendre n'appartenir qu'à l'Eglise universelle, et de refuser de s'unir à une Eglise locale, car l'Eglise locale a besoin de nos dons, de nos sacrifices, de notre témoignage ; c'est par elle que se fait, normalement, le recrutement de l'Eglise universelle. Nous avons besoin d'être enseignés par des pasteurs et docteurs fidèles.

b) Il est contraire à l'esprit comme à la lettre des Ecritures d'appartenir à une Eglise infidèle, c'est-à-dire dont l'enseignement et la pratique ne sont pas conformes à la vérité biblique, particulièrement, en ce qui concerne la Personne et l'œuvre de Jésus-Christ.

c) Enfin, il est contraire à l'esprit comme à la lettre des Ecritures de ne s'intéresser qu'à son Eglise locale, et d'ignorer ou de méconnaître le devoir de cultiver, par delà et par dessus toutes les formations temporelles, l'union de cœur avec tous les vrais disciples de Christ, « la Communion des Saints ».

Appendice I

L'épître de Paul à Philémon est une des plus courtes, et aussi l'une des plus importantes et des plus utiles à méditer, parce qu'elle nous montre quelle était ce que nous appellerions volontiers la politique du Saint-Esprit, à l'égard des lois et usages de la société politique au milieu de laquelle les chrétiens primitifs devaient vivre.

Paul, prisonnier à Rome, a rencontré pendant sa captivité un esclave fugitif, nommé Onésime. Il se trouve justement que cet esclave a appartenu à Philémon, riche propriétaire de Colosse, membre de l'Eglise de cette ville, et fils spirituel de Paul. L'apôtre s'intéresse au malheureux fugitif, et il a le bonheur de l'amener à la foi. « Je l'ai engendré dans mes chaînes », dit-il. Paul le renvoie à Philémon, son maître, parce que la loi romaine ne reconnaît pas à l'esclave le droit de se libérer par la fuite. Ainsi, Paul se soumet et soumet Onésime à une loi injuste et cruelle, parce que le chrétien doit fidélité à l'Etat, sauf quand il s'agit des droits de Dieu.

Mais en lui renvoyant Onésime, Paul a soin d'ajouter : « J'aurais désiré le retenir auprès de moi pour qu'il me servît à ta place, pendant que je suis dans les chaînes pour l'Evangile. Toutefois, je n'ai rien voulu faire sans ton avis, afin que ton bienfait ne soit pas comme forcé, mais qu'il soit volontaire. Peut-être a-t-il été séparé de toi pour un temps, afin que tu le recouvres pour l'éternité, non plus comme esclave, mais comme supérieur à un esclave, comme un frère bien-aimé, de moi particulière-

ment, et de toi à plus forte raison, soit dans la chair, soit dans le Seigneur. Si tu me tiens pour ton ami, reçois-le comme moi-même ». Paul, le citoyen romain, se met sur le même rang qu'Onésime, l'esclave, et il y met aussi Philémon ! Voilà, en dépit des lois humaines, l'égalité chrétienne, proclamée par l'apôtre !

Appendice II

(voir page 18).

« Séparés du paganisme, les fidèles devaient vivre entre eux. Chaque Eglise formait une société complète dont les membres demeuraient sans doute obligés par les lois fiscales ou autres, de la cité et de l'Empire, mais devaient éviter de porter leurs différends devant d'autres juridictions que celles de la communauté. On se mariait entre chrétiens... Dans la vie ordinaire, le chrétien devait se montrer soumis aux autorités et à ses maîtres s'il était esclave. L'oisiveté était flétrie ; on insistait fortement sur l'honnêteté, l'amabilité dans les rapports, la gaieté qui procède d'un cœur pur, la charité et particulièrement l'hospitalité...

« La vie religieuse ressemblait beaucoup à celle des synagogues ; on se réunissait pour prier et pour lire la Sainte Ecriture... Les éléments spécifiquement chrétiens de ce culte primitif étaient l'eucharistie et les charismes, effusions extraordinaires de l'Esprit Saint. »

L. DUCHESNE

(Histoire ancienne de l'Eglise).

Appendice III

L'Eglise et la Synagogue

L'idée de l'Eglise locale n'était pas nouvelle. Après la chute de Jérusalem, la destruction du temple et la dispersion d'Israël, une institution naquit : la Synagogue. Elle n'avait pas été prévue par les lois mosaïques, mais les circonstances la rendirent nécessaire. N'ayant plus ni temple, ni autel, ni prêtres, ni sacrifices, les Juifs prirent le parti de se réunir chaque jour de sabbat dans les villes de leur exil, afin d'adorer et de prier ensemble le Dieu d'Israël, de lire ensemble les écrits de Moïse et des prophètes, dont ils avaient soigneusement gardé des copies, et de s'exhorter mutuellement à la fidélité, dans l'attente de la délivrance que leur promettaient leurs saints Livres.

La Synagogue subsista, même après que le temple eût été reconstruit par Esdras, et que le sacerdoce eût été rétabli. Elle était née, pour ainsi dire, par la force des choses ; et l'on peut affirmer que, par elle, la nationalité juive a été sauvée.

Sans la Synagogue, le peuple de Dieu se serait fondu dans les masses païennes au milieu desquelles il fut dispersé, d'abord sous les Chaldéens, et plus tard, sous les Romains.

Lorsque Jésus parut, Il sanctionna, par sa présence et sa participation aux services de la Synagogue, cette institution à la fois religieuse et patriotique. Depuis lors, elle

n'a jamais cessé d'exister, dans tous les pays où les Juifs sont dispersés.

Le culte de la Synagogue était, et il est encore, bien différent de celui qui se célébrait dans le temple de Jérusalem. Et d'abord, il n'y a jamais eu qu'un temple, il ne devait jamais y en avoir qu'un seul, tandis que les Synagogues se comptaient et se comptent encore par milliers. Et tandis que, dans le temple unique, les prêtres seuls, descendants de Lévi, avaient le droit de pénétrer, la Synagogue était ouverte à tous les mâles âgés de douze ans et plus ; elle était présidée par des anciens, dont la principale fonction était de veiller au bon ordre et à l'orthodoxie de l'enseignement donné par des scribes ou docteurs de la loi. Chaque membre de la communauté était appelé à son tour, à lire à haute voix une portion des Livres saints, conservés religieusement sous forme de rouleaux de parchemin, dans une armoire sacrée dont les ministres avaient la garde ; chacun pouvait adresser des exhortations à ses frères, comme en témoignent nos Evangiles (Matth. 4/23 ; 9/35 ; 13/34 ; Luc 4/16-37 ; 6/6-11, etc.) ainsi que le livre des Actes (Actes 9/20 ; 13/5, etc., etc.). Remarquons en passant un fait très important : le caractère laïque et démocratique de l'assemblée juive facilita grandement le ministère de Jésus et celui des apôtres.

L'Eglise ne fut pas autre chose, à ses débuts, qu'une Synagogue. Pour les chrétiens comme pour les Juifs, il n'y a qu'un temple ; mais, tandis que celui des Juifs était à Jérusalem, celui des disciples du Christ est constitué par la multitude des rachetés, formant l'édifice invisible, « la Maison de Dieu, qui est l'Eglise du Dieu

vivant, la colonne et l'appui de la vérité » (2 Tim. 3/15). Fidèles à l'enseignement et à l'esprit de leur Maître, les premiers chrétiens n'attribuaient aucune vertu, aucune sainteté particulière, à des édifices de pierre ; ils adoraient « en esprit et en vérité », et la présence spirituelle de leur Sauveur rendait sacrés tous les lieux où ils se réunissaient, ou même la chambre, ou le cachot, où ils étaient contraints de vivre. Etrangers et voyageurs, exilés ici-bas, leur culte n'avait rien de formaliste ni de sacramentaire.

Comme la Synagogue juive, l'assemblée chrétienne était gouvernée par des anciens ; elle était instruite et édifiée par des docteurs et des prédicateurs ; mais aucun de ces serviteurs n'avait le monopole exclusif de la parole. Tous, et les femmes elles-mêmes, avaient le droit, si l'Esprit Saint les y poussait, de prier et de prophétiser dans les assemblées chrétiennes (Actes 2/17 ; 21/9 ; 1 Cor. 11/5, 13).

Il vaut la peine de souligner ce caractère démocratique de la Synagogue chrétienne. Tandis que, chez les Juifs, les femmes n'avaient accès au culte public que dans une galerie à part, et qu'il fallait au moins dix hommes chefs de famille pour qu'une Synagogue pût être construite dans une localité¹, dans l'assemblée chrétienne la femme prenait place à côté de son mari ou de ses frères, en gardant l'attitude modeste et réservée que son sexe lui imposait, et que la corruption des mœurs païennes rendait d'autant plus nécessaire.

1. Là où les Juifs étaient trop peu nombreux pour remplir cette condition, ils s'assemblaient en plein air, de préférence hors des villes et au bord d'un cours d'eau. Ce lieu de rassemblement était appelé *proseuché*, lieu de prière (Actes 16 : 13). Les femmes y étaient souvent en majorité.

Une différence plus essentielle encore entre la Synagogue et l'Eglise, c'est que la première était nationale, tandis que la seconde était internationale¹.

1. La Synagogue, cependant, admettait dans son sein des prosélytes, c'est-à-dire des païens convertis à la religion de Moïse. Dès ses origines, le Judaïsme avait admis des étrangers, à la condition qu'ils se soumissent aux rites juifs, et en particulier à la circoncision (Exode 12 : 48-49). Dans le Nouveau Testament, l'expression « les craignant Dieu » est employée pour désigner les prosélytes (Actes 10 : 2 ; 13 : 16, 26 ; 16 : 14).

Ces prosélytes étaient baptisés, comme l'avaient été les ancêtres du peuple de Dieu, qui avaient été « baptisés dans la nuée et dans la mer » (I Cor. 10 : 2). Mais aucun acte d'adhésion personnelle n'était exigé des enfants des prosélytes ; ils étaient Juifs en vertu de leur naissance, comme les autres. L'Eglise, au contraire, ne reconnaissait d'autre filiation que celle du Saint Esprit ; nul n'en faisait partie que ceux qui professaient être nés de nouveau ; elle demandait à tous ceux qui se joignaient à elle, quelle que fût leur provenance, un acte défini, une profession de foi personnelle, sans laquelle on ne pouvait être baptisé.

.....
Imprimeries Réunies

Valence-sur-Rhône

10-12-38
.....

EDITIONS DE L'INSTITUT BIBLIQUE

de NOGENT-SUR-MARNE

SUR LES AILES DE LA FOI, nouvelle édition. Recueil de 519 cantiques dont plusieurs inédits. — Avec musique, reliure pégamoïd : 28 fr. Sans musique, br. : 6 fr.

R. SAILLENS : *LE MYSTERE DE LA FOI*. Cours de doctrine chrétienne. 250 p. — Reliure toile : 16 fr. Broché : 12 fr.

RECITS ET ALLEGORIES } Deux volumes de deux cents
CONTES DU DIMANCHE } pages chacun. Ces récits;
d'une lecture facile, sont d'excellents moyens de propagande évangélique et conviennent particulièrement à la jeunesse. — Le volume relié : 12 fr. Broché : 8 fr.

LE CHRIST DANS TOUTES LES ECRITURES, HODCKIN. Fort vol. de 368 pages, très utile pour une étude suivie de l'Ancien Testament. — 6 fr.

PAR MON ESPRIT, J. GOFORTH. Récit extraordinaire du Réveil en Chine. — 6 fr.

J. ET B. STAM, Mrs TAYLOR. Biographie de deux missionnaires décapités en 1935 par les Communistes chinois. — 10 fr.

FLEUVES D'EAU VIVE, R. PAXSON. Excellente étude pour le développement de la vie intérieure. — 4 fr.

Pour les enfants :

M^{me} R. SAILLENS :

LES AVENTURES DE CLAIRSOURIRE. Deux volumes
LE NOEL DE TRIC. de 180 pages.

Récits illustrés, pour la jeunesse. — Le vol. relié : 10 fr.

Pour la distribution :

Anciens numéros de l'*AMI de la MAISON* (Evangélisation)
et du *RAYON de SOLEIL* (Enfants).

15 francs le cent, franco.